



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 8 JUILLET 2014

Le CTL s'est réuni le 8 juillet 2014 à Châteaulin sous la présidence de Véronique PY. L'ordre du jour portait sur la présentation aux OS du diagnostic territorial de la Directrice, cet état des lieux devant servir de point d'appui pour la mise en place du « schéma triennal d'adaptation des structures et du réseau de la DDFIP29 ».

La lecture de ce document ne laisse pas la place au doute en ce qui concerne les intentions de l'Administration sur l'organisation future du réseau de la DGFIP.

D'après ce diagnostic, les attentes des particuliers, des professionnels et des élus, ne vont pas dans le sens de la proximité géographique des services de la DGFIP.

En revanche et comme l'on pouvait s'y attendre, les orientations de la Directrice font la part belle à l'Administration dématérialisée au travers des canaux Internet et téléphoniques.

La densité du maillage territorial est remise en cause ainsi que la gestion par les trésoreries du recouvrement de l'impôt qui est décrite comme « *n'étant pas un atout lorsque les SIP sont géographiquement proches..* ».

Tout en reconnaissant que l'accueil de proximité est apprécié des usagers et des collectivités, le diagnostic conclut que « *la faible taille des trésoreries ne permet plus d'apporter l'expertise attendue et que la faiblesse des effectifs ne permet plus d'assurer la continuité du service public..* ».

Autre morceau choisi du document tendant à opposer les structures entre elles : « *les trésoreries urbaines sont de plus en plus impactées par la préemption des moyens EMR au profit des petites trésoreries mixtes pour des opérations de fonctionnement courant à très faible valeur ajoutée....* »

Ces extraits du diagnostic « stratégique » illustrent la mauvaise foi et les contradictions de l'Administration. Alors que le guichet fiscal unique était encore hier le fleuron emblématique de la fusion, ce dispositif apparaît désormais comme secondaire.

L'Administration justifie les difficultés de continuité de service public concernant les Trésoreries de proximité en se gardant bien de préciser que depuis plus de 10 ans elle leur a appliqué systématiquement un pilonnage de suppressions d'emplois rendant plus que précaire leur viabilité. Pour **FO DGFIP29**, faire porter le chapeau des difficultés du réseau urbain du fait de la « préemption » des moyens de renfort par les petites trésoreries mixtes relève de la totale provocation !!

La Directrice en affirmant que le réseau rural a été « surprotégé » ces dernières années a dépassé les bornes et pour autant nous avons été la seule organisation syndicale à condamner le caractère irrespectueux de ses propos vis à vis des collègues qui s'impliquent sans compter !

Le fil rouge de ce diagnostic et les réponses proposées par la Directrice s'articulent autour du regroupement des services (SIP, SIE, SPF, Trésoreries locales ou hospitalières spécialisées) sur un nombre de sites plus réduit au sein de services plus étoffés en effectifs.

Pour **FO DGFIP29** cette démarche de resserrement n'a rien de stratégique et ne répond qu'à une commande gouvernementale de réduction des coûts de gestion, illustrée par la formule : « *la multiplication des petites structures est coûteuse...* ».

Alors que le bilan de la fusion DGFIP que nous réclamons toujours n'a jamais été établi objectivement, ce plan « stratégique » n'a d'autre ambition que d'adapter le réseau aux prochaines suppressions d'emplois et de réduire le service public à la taille XXS !!

A ce stade la Directrice n'a rien dévoilé de sa « boîte à outils », il lui faudra sans doute à la rentrée, faire remonter ses propositions et attendre la validation de la Direction Générale. Ce diagnostic n'a rien de spécifique au Finistère puisque les Directions voisines (22,56,35) ont établi la même grille de lecture « stratégique » parfaitement formatée aux orientations nationales !!

**Partout où cela sera possible, FO DGFIP ne manquera pas de s'opposer avec les personnels à ces funestes projets !**

### Questions diverses:

**FO DGFIP29** avait demandé à la Direction un état des lieux des modalités d'attribution de la prime d'accueil qui, rappelons-le, ont généré de fortes injustices et un fort sentiment d'amertume dans l'ensemble du réseau. Pour mémoire, il faut rappeler aussi que la note de service 2014/05/2914 RH 1A n'a jamais été discutée en groupe de travail rémunérations et qu'en conséquence, les modalités d'attribution de cette prime sont de la seule responsabilité de l'administration.

En revanche, le non-versement de l'acompte de la prime de caisse avait bien été discuté et seule, **F.O.-DGFIP**, avait marqué son opposition à un versement unique en fin d'année.

La Direction locale nous a rappelé le principe du dispositif qui concerne les agents B et C participant à l'accueil physique généraliste de façon permanente, ne percevant pas la prime de caisse, faisant partie d'une équipe dédiée tournante ou mixte. Les agents effectuant un accueil spécialisé comme les SPF, les PRS et les CDIF et l'enregistrement ne sont pas visés par le dispositif.

Cela étant, sur les sites isolés ne comportant que des CDIF et/ou SPF, les agents assurant l'accueil physique généraliste sont inclus dans le périmètre.

Sur 1300 agents dans le Finistère, seuls 44 ont bénéficié de la prime totalement ou partiellement, **à croire que cette activité est quasi marginale au sein de notre Administration !!**

Un groupe de travail bilan de la prime accueil se tiendra à la Direction générale le 29 septembre. La délégation du syndicat y relatera les légitimes revendications des collègues.

## LA SECTION **FO DGFIP29** VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES



### BULLETTIN d'ADHESION

NOM : ..... Prénom : .....

Grade : ..... Indice ..... Quotité travail .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Finistère.**

Fait à

le